



# ECURIE TODOR LIGHT

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ENFANT :

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... À .....  F  M  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : ..... @ : .....  
Niveau Equestre ; ..... Taille de l'enfant: .....  
N° de licence Fédéral : .....

Si votre enfant ne possède pas la licence fédérale de l'année 2022  
Un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour

### SEJOUR :

Date du Séjour : du...../...../2022 Au ...../...../2022  
Séjour : Découverte Initiation 410 € ou Perfectionnement\* 460 €  
*\*rayer la mention inutile*  
Supplément tente : 15 euros  oui  non

### REPRESENTANT LEGAL :

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Ville : .....  
N° de Tél. : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/  
Email : .....@.....

Je soussigné (e) Mr ou Mme ..... certifie avoir pris connaissances des conditions d'inscriptions et les accepte dans sa globalité.

Fait à ..... Le ...../...../2022

Signature du représentant légal :

Un courrier mail vous sera adressé avant le séjour, vous précisant le lieu d'arrivée, le trousseau, le montant restant à régler, les documents à fournir, le plan d'accès...

*Avant d'envoyer l'inscription, assurez-vous d'avoir bien noté l'adresse ci-dessous pour l'envoi de votre chèque d'arrhes de 100 euros à l'ordre de ECURIE TODOR LIGHT.  
(Reprécisez le NOM et Prénom de l'enfant, et la date du séjour choisi, au dos du chèque)*

**Ecurie TODOR LIGHT – Mlle GAGNEUX Servane  
Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC**

### **INSCRIPTION ET REGLEMENT**

Nous ne prenons pas en compte les prés inscriptions téléphoniques.

Le prix du séjour est de (hors promo)

410 euros pour le séjour Initiation

460 euros pour le séjour Perfectionnement

**L'inscription est effective lorsque le bulletin d'inscription est dûment complété, signé et accompagné d'un versement de 100,00 euros d'arrhes.** Le solde du séjour doit être réglé 15 jours avant le séjour. Les règlements sont à mettre à l'ordre de **ECURIE TODOR LIGHT**, et à envoyer au siège social :

**ECURIE TODOR LIGHT, Mlle Gagneux Servane Domaine de la grande Prade, Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC**

### **TARIFS**

Nos prix sont nets, ils s'entendent toutes prestations comprises : **hébergement, pension, activités, adhésion.** **La licence sportive est obligatoire**, si les enfants n'ont pas de Licence Fédérale de l'année en cours un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour.

Supplément de 15€ si les enfants n'apportent pas leur tente

### **CONVOYAGE**

Un animateur issu de l'équipe d'encadrement peut éventuellement récupérer vos enfants :

**À la gare la plus proche : Lesparre Médoc 33340**

**Le prix du billet est à la charge des parents.**

Le billet de train doit être envoyé par mail à [todorlight@free.fr](mailto:todorlight@free.fr) , et un sms devra être envoyé quand l'enfant sera dans le train

### **AIDES AU VACANCES**

Vous pouvez bénéficier d'aides sous certaines conditions. Vous pouvez contacter : les **bourses du Conseil Général de votre département, votre Comité d'Entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales, le service vacances de votre municipalité.**

**Attention pour les aides Vacaf, l'écurie Todor Light a souscrit un contrat uniquement avec les enfants de la Gironde. Pour les enfants d'autres départements, nous pouvons souscrire un contrat avec votre département si la demande est faite avant le 15 avril 2022**

Nous avons souscrit un contrat de responsabilité civile. Pour information, la perte et le vol d'objets de valeur ne sont pas couverts par ce contrat.

### **ANNULATION**

**Toute annulation doit être adressée par écrit.**

- Plus d'un mois avant le séjour, 50 % des arrhes sont remboursés.
- Moins d'un mois avant le séjour, il sera retenu les arrhes.
- Moins de 8 jours avant le début du séjour, il est retenu 100 % du prix du séjour.
- Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour.

### **RESPONSABILITE**

La direction des séjours avec l'approbation des dirigeants se réserve le droit d'exclure **un enfant ou un jeune pour raisons graves.** Dans ce cas, le responsable légal sera averti au plus vite de la décision d'exclusion et responsable des frais engagés pour le retour anticipé. Le séjour reste dû dans sa totalité.

### **RECLAMATIONS**

Elles doivent être adressées au responsable du club et formulées par écrit.

### **LIEU DU STAGE**

Les stages se déroulent au Domaine de la Grande Prade, chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC

**L'inscription implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.**